

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 10 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 18 Janvier.

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT

La lecture du programme ministériel a été faite jeudi au Sénat par M. Dufaure, et à la Chambre des députés par M. de Marcère. Nous reproduisons l'analyse suivante :

Les élections pour le renouvellement partiel du Sénat, constituent une nouvelle et éclatante adhésion à la politique républicaine. (Très-bien !)

Le gouvernement y trouve une approbation et un encouragement pour la politique de concorde qu'il a suivie depuis un an, mais chaque année apporte de nouvelles questions. Le pays souhaite passionnément la paix, pourvu qu'elle ne coûte rien à sa dignité. La participation de la France au Congrès de Berlin a été prudente et digne.

L'exécution intégrale du traité de Berlin, sera poursuivie sans que la France renonce à sa liberté d'action.

En ce qui concerne la politique intérieure du pays, les actes criminels de 1871 ont laissé une vive indignation dans les âmes sans exclure la commisération qui peut s'adresser à un certain nombre de condamnés.

Déjà de nombreuses grâces ont été accordées; une loi nouvelle pourra permettre de les étendre.

Le gouvernement tiendra la main à l'observation des lois qui règlent les rapports entre la société civile et la société religieuse.

En ce qui concerne les fonctionnaires, le gouvernement se montrera inexorable contre ceux qui attaquaient ou dénigraient la République qu'ils sont appelés à servir. (Approbation.)

Divers projets de loi qui touchent à des intérêts pressants comme celui du tarif général des douanes, sont soumis aux Chambres; il est urgent qu'ils soient votés le plus promptement possible, afin que la politique commerciale de la France soit fixée pour l'avenir.

Les traités avec la Belgique et l'Angleterre sont dénoncés et expireront en même temps que les autres. La France recouvrera sa liberté d'action; elle en usera sans se départir des principes qui, depuis plusieurs années, ont donné un si grand développement aux affaires.

L'enseignement professionnel sera l'objet de la sollicitude du gouvernement et un institut professionnel sera établi au Champ-de-Mars.

Les grands travaux dont le programme a été approuvé par la Chambre vont entrer dans la période d'exécution, si les conventions avec les grandes Compagnies sont adoptées.

La situation financière s'améliore chaque année.

Les excédants des dernières années s'élèvent à 170 millions. On a pu faire des travaux productifs et réduire ou supprimer certains impôts. Un projet abaissera la patente de 920,000 commerçants; la confiance publique est telle, que les emprunts nécessités par les grands travaux publics sont contractés aux taux les plus avantageux.

Ces heureux résultats se sont produits malgré une crise industrielle qui a pesé douloureusement sur une partie de nos nationaux. Il y a

lieu de compléter l'œuvre de réorganisation militaire par diverses lois en élaboration, notamment sur l'état-major et la gendarmerie.

La loi sur les grands commandements sera rigoureusement appliquée. (Mouvement.)

La marine est en voie de réorganisation, et le régime des colonies sera rapproché, autant que possible, de celui de la mère-patrie.

Un projet de loi sera présenté pour régler la situation de l'Algérie: Une loi municipale, une loi sur les associations syndicales seront également soumises aux Chambres.

Le ministre de l'instruction publique demandera que la collation des grades soit entièrement confiée à l'Etat (Très-bien !) et que l'instruction primaire soit obligatoire.

Le temps est venu d'exiger l'égalité des brevets de capacité, mais un délai pourra être accordé aux instituteurs pour se mettre en mesure.

Un projet de loi sera présenté pour augmenter le nombre des conseillers d'Etat. (Mouvement.)

Un autre projet est relatif à des réformes judiciaires. De toutes les questions qui vont être ainsi soumises aux Chambres, il n'y en a pas une qui ne soit grave et ne mérite toute la sollicitude du Parlement. Il appréciera dans quel ordre il convient de les examiner et le gouvernement compte sur sa confiance. (Mouvements divers.)

Nous recevons de M. Pagès Dupont le remarquable article qui suit. Nous faisons des vœux avec l'honorable ancien député du Lot pour que la modération et la sagesse président à tous les votes du Parlement républicain. C'est en s'affirmant conservatrice de tous les grands intérêts sociaux, pratique, ennemie de toutes les discussions oisives et utopiques que la République s'établira sur des bases solides et durables qui en feront le gouvernement définitif du pays.

Paris, le 17 janvier.

Les élections sénatoriales ont prouvé que le département du Lot veut participer à l'œuvre commune de la réparation, et qu'il cesse de se cantonner dans une protestation inutile et contraire à tous ses intérêts.

Le parti bonapartiste, convaincu à l'avance que le renouvellement partiel du Sénat allait être un désastre pour lui, s'était attaché à la candidature de M. le maréchal Canrobert comme à une espérance suprême.

La question qui se posait n'était donc pas une question de sympathie et d'estime envers M. le maréchal Canrobert, mais bien une réelle manifestation pour ou contre le gouvernement.

Il n'y avait pas d'équivoque possible, et chaque électeur a connu à l'avance toute la portée de son suffrage.

Si les candidats de la coalition avaient été nommés, on aurait dit partout que le département du Lot, parfaitement éclairé sur les conséquences de ses décisions, se mettait en hostilité déclarée avec l'immense majorité de la Nation.

Si, au contraire, MM. Roques et Delord étaient portés au Sénat, le département du Lot reprendrait sa place au foyer de la Patrie, en montrant qu'il marche, lui aussi, vers l'apaisement, la

lumière et le progrès.

C'était tout à la fois au bien général de la collectivité française, et au bien particulier de notre contrée, qu'il fallait donner satisfaction.

Jé le demande à tout homme de bonne volonté: était-il possible d'atteindre ce double résultat autrement que par cette sagesse, dont nos concitoyens du Nord, du Midi, de l'Ouest et de l'Est, avaient donné l'exemple en constituant sur le terrain de la République un grand parti conservateur, composé d'hommes patriotiquement venus des autres partis?

Là était le devoir, là était le salut, et le département du Lot l'a compris. Il n'a pas écouté les prophètes sinistres, qui travaillaient à détruire l'ordre et la paix dont nous jouissons.

* * *

Je lisais, il y a quelques jours, dans tous les journaux, la liste des vingt sénateurs qui font partie de l'Institut. Voici ces noms :

Académie française. — 8 membres : MM. Victor Hugo, de Broglie, Dufaure, Jules Favre, Littré, Henri Martin, Jules Simon et d'Andiffret-Pasquier.

Académie des sciences morales et politiques. — 10 membres : MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Joseph Garnier, Léonce de La-vergne, de Parieu, Calmon, Léon Say, Edouard Charton et Daru, et MM. Jules Simon et Henri Martin, déjà membres de l'Académie française.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — 4 membres : MM. Laboulaye, Waddington, Wallon et Littré, déjà membres de l'Académie française.

Académie des sciences. — 1 membre : M. le docteur Robin.

L'Institut contient assurément l'élite de la France. Tout ce qui est puissant par l'étude et par la pensée est appelé dans ses rangs.

Eh bien! parmi ces vingt sénateurs il y a un demi-légitimiste, M. le duc de Broglie, et deux demi-bonapartistes, MM. Daru et de Parieu.

Les autres dix-sept membres de l'Institut sont nettement républicains, ou tout au moins dévoués absolument à la Constitution.

Croyez-vous, mes chers lecteurs, que ces dix-sept illustrations du pays veuillent la ruine de la propriété et de la famille? Et au point de vue de la religion pensez-vous qu'à l'exception d'un nom ou deux, tous ces hommes ne vous offrent pas plus de garanties que Sa Majesté Napoléon I^{er}, geôlier de Pie VII et Sa Majesté Napoléon III, spoliateur de Pie IX?

Si, sortant de l'Institut nous pénétrons dans la Chambre des députés et le Sénat, quels hommes y trouvons-nous indépendamment de ceux que nous venons de mentionner?

Nous y trouvons principalement des propriétaires, des commerçants et des industriels. Presque tous appartiennent à la gauche républicaine et au centre gauche. Quelle raison peut-on avoir de supposer que cette majorité est ennemie de l'ordre? Fille de 1789, elle est arrivée par le travail, et elle représente le travail. C'est par conséquent le respect de l'ordre qui est la garantie de son présent et de son avenir. Précisément, parce que beaucoup de ses membres sont sortis de la classe ouvrière ou

agricole (à deux générations près) elle est le trait d'union entre les classes dont la dénomination persiste, à défaut de l'influence.

Mais ce qu'il faut lui demander, ce qu'il faut qu'elle ait par-dessus tout c'est l'énergie nécessaire pour rester invariablement fidèle aux principes dont elle est en quelque sorte l'émanation. Il ne faut pas que 1789, qui portait la République dans ses flancs ainsi que Chateaubriand l'avait prévu, mais qui devait nous faire passer auparavant, par de longues années de monarchie constitutionnelle, s'il y eût eu un roi constitutionnel comprenant la situation, il ne faut pas, dis-je, que 1789 verse dans la démagogie, qui remplace le despotisme d'un seul par le despotisme d'une poignée de tyranneaux.

* * *

Les électeurs sénatoriaux du Lot, venus de tous les anciens partis pour nommer MM. Roques et Delord, ont obéi au même sentiment conservateur et sagement progressif, qui a guidé les délégués des autres départements. Ils ont voulu la stabilité; ils n'ont pas voulu la précipitation et le bouleversement dans la direction gouvernementale du pays.

Un grand débat va s'ouvrir dans la Chambre des députés et au Sénat. Il résulte de toutes les informations qu'une partie de la Chambre ne se contentera pas d'un programme modéré, sur les divers points qui forment la base des réformes à accomplir, et qui sont l'immistie, les modifications dans la magistrature; l'application de la loi sur les grands commandements; l'exécution des lois sur les congrégations; le régime de la gendarmerie et le changement du conseil d'Etat; la suppression du jury mixte et la restitution exclusive à l'Etat du droit de collation des grades; enfin, la suppression de la lettre d'obédience et l'inscription dans la loi du principe de l'obligation pour l'enseignement primaire.

Il est à souhaiter que des rapprochements se produisent, et que la discussion publique amène l'accord dans le vote. Pas de divisions, le bien du pays l'exige.

* * *

Il y a des questions dont on a peu parlé encore. Ce sont les questions économiques, financières et sociales, c'est-à-dire les questions qui intéressent le citoyen de tout âge et de tout rang sans exception. J'aimerais, pour mon compte, à voir ces questions prendre la première place dans les travaux parlementaires. Loin de diviser les esprits, elles les unissent en sollicitant toutes les bonnes volontés et toutes les intelligences pour l'amélioration du sort des hommes.

Mais un danger se présente. Qu'arriverait-il si le parti bonapartiste, fidèle à ses antécédents, et persistant dans son vieux programme qui consiste à provoquer le désordre pour s'offrir ensuite comme un sauveur, ourdissait une alliance perfide avec les députés les plus avancés de la Chambre?

Les esprits froids doivent se mettre, et se sont déjà mis en présence de cette éventualité.

Je crois, pour mon compte, que cette odieuse coalition n'aboutirait à rien de grave. Elle serait un scandale; mais le parti républicain modéré, depuis M. Léon Renault jusqu'à M. Gambetta, aurait encore une majorité de cinquante voix environ, et cette majorité serait de quatre-vingt

voix si les royalistes se joignent à la gauche et au centre-gauche, comme l'a fait avant eux un nombre considérable d'électeurs sénatoriaux.

Une autre garantie durable, et pour ainsi dire permanente, du triomphe des idées prévoyantes et tempérées, c'est la composition du Sénat. Aujourd'hui, la République a dans le Sénat soixante voix de majorité, et la haute Assemblée ne compte pas plus de vingt radicaux.

Si la politique conservatrice, par une sorte d'impossibilité, était battue à la Chambre à la suite d'une coalition, le Sénat serait la sauvegarde de la modération.

Voilà pourquoi, il faut louer sans réserve ces braves électeurs ruraux qui, dans le Lot et à peu près partout, ont envoyé au Sénat des républicains convaincus, mais conservateurs.

Ils ont bien mérité de la patrie, en fermant l'oreille à toute passion politique, et en comprenant que la France n'avait d'autre issue, après tant de divisions, que de se gouverner elle-même dans les voies de la sagesse, de l'ordre et de la conciliation.

A. PAGÈS DUPONT.

Consolidation de la République en France.

La *Correspondance provinciale* de Berlin publie un article qu'il est très-important de reproduire.

Cet organe semi-officiel dit que les perspectives sur l'issue des élections pendant l'année dernière, se présentaient plus favorables pour les républicains, d'une part, à cause de la décomposition intérieure et toujours croissante des partis monarchiques; d'autre part, par l'effet incontestable de la prudence et de la modération de la majorité républicaine.

« Le calme, ajoute-t-il, et la confiance dans le développement intérieur de la France résultant de là, trouvèrent une éclatante confirmation dans le succès notoire de l'Exposition universelle.

» De même, l'opinion publique put trouver une haute satisfaction dans le prestige renouvelé de la France auprès des puissances européennes qui s'est manifesté, notamment au Congrès de Berlin. Cette satisfaction du pays a trouvé dans les élections sénatoriales une expression décisive.

» Les deux Chambres de la représentation nationale sont maintenant gagnées pour la consolidation des institutions républicaines. La lutte pour l'existence de la République est, pour le moment, victorieusement terminée; la voie pour son développement ultérieur est rendue libre.

» La question de savoir dans quelle direction ce développement s'effectuera est ainsi remise au premier plan. Il s'agit de savoir s'il se fera sous l'influence des républicains proprement dits, dans une direction résolument démocratique, ou bien s'il suivra l'impulsion des nouveaux républicains, qui ont accepté, avec M. Thiers la République, non par penchant, mais comme la seule constitution possible en France, vu les circonstances, et dans l'hypothèse qu'elle serait une République conservatrice et procurerait à la France une nouvelle ère de développement, de calme et de prospérité.

» Jusqu'à présent, toutes les forces dirigeantes s'efforcent de réaliser cette espérance.

» Les années prochaines apprendront dans quelle mesure on aura réussi à modérer le zèle démocratique des républicains de principe.

» On ne peut guère attendre de résultats décisifs avant l'expiration de la présidence actuelle. »

On lit dans le National :

Il y a des députés qui s'apprêtent à diriger contre le cabinet une attaque vigoureuse, et l'on trouve dans le langage d'une partie de la presse, les signes précurseurs d'un orage parlementaire.

Ce sera à coup sûr un orage dans un ciel serein. Car rien, il y a un mois, ne faisait prévoir cette levée de boucliers. Quand les réactionnaires prédisaient que la victoire nous diviserait, nous nous moquions de leurs prédictions. Il ne nous manquait plus, pour vivre tranquilles, que de mettre fin à l'antagonisme des Chambres; les électeurs y ont mis fin d'une façon assez éclatante. Est-ce qu'on prétend remplacer l'opposition sénatoriale par le gâchis parlementaire, comme on remplacerait la guerre étrangère par la guerre civile ?

Car il ne faut pas s'y tromper. Ce qu'on nous offre, c'est le gâchis; une crise ministérielle, une crise gouvernementale, dans quel but ? Où visent les mécontents ? Quel est leur programme ? Quels sont leurs forces ? Quels sont leurs hommes ? M. Gambetta a formellement décliné toute ambition personnelle : est-ce que ses anciens amis ont la prétention de se passer de lui ou de ne pas prendre ses déclarations au sérieux ?

Il s'agit, nous dit-on, de procurer au pays républicain toutes les satisfactions qu'il réclame. Et quel est donc le vœu le plus pressant et le plus impérieux du pays, sinon de vivre en paix, à l'abri des surprises et des secousses ? Quel est le député qui croit en conscience avoir reçu mandat de tout brouiller pour l'amusement des réactionnaires et la consolation des vaincus du 5 janvier ? Est-ce là ce que les candidats promettaient à leurs électeurs ? Est-ce là ce que la République a promis à la France ?

Depuis son avènement, le ministère actuel a présidé à cent élections partielles pour la Chambre des députés, et la gauche a eu la victoire. Il a été plus d'un an en fonctions, et le suffrage indirect, dans vingt départements où les monarchistes avaient jadis triomphé, a écarté les monarchistes. Cette période de tranquillité, d'union et de discipline nous a fait gagner bien du terrain. Combien nous en ferait perdre une égale période de querelles et d'agitation ?

Nous avons assez longtemps travaillé à démontrer les mérites de la République et du parlementarisme : l'heure est-elle venue de faire la satire du parlementarisme et de la République ? Qui osera dire à gauche : « Nous avons donné assez de preuves de sagesse, d'abnégation et de modération pour faire maintenant des folies à notre aise, pour nous ruiner dans la mêlée des compétitions personnelles, des ambitions impatientes et des réclamations intransigeantes ? » Qui donc osera dire : « Nous avons assez travaillé à consolider la République pour avoir acquis le droit de l'ébranler ? »

Est-ce que nous sommes si las d'imiter les Anglais, que nous cherchions maintenant des modèles et des exemples en Espagne, en Italie, et en Grèce ?

Ce qu'on projette contre le ministère, c'est un 16 Mai renversé. On va l'accuser de conservatisme latent. On essaiera de le chasser, parce que le pays s'habitue trop au gouvernement actuel et que ce gouvernement fait languir trop d'ambitions, décourage trop d'espérances.

Le grand crime du 16 Mai, c'est d'avoir troublé le pays. Faut-il imiter ce crime ? Notre meilleur titre, c'est d'avoir garanti la stabilité. Faut-il abdiquer ce titre ?

ORIENT

Pour la centième fois on annonce comme imminente la conclusion d'une convention austro-turque et du traité définitif entre la Porte et la Russie. Il est bon de se tenir en garde contre ces bruits si souvent démentis par l'événement. Ainsi, la nouvelle, fort répandue d'une réduction accordée par la Russie sur le chiffre de l'indemnité de guerre, est formellement démentie par le *Times*. En même temps, nous lisons dans une correspondance adressée d'Athènes à l'agence Havas, une appréciation des atermoiements de la Porte dans la question du règlement de la nouvelle frontière grecque. La Porte, dit cette lettre, veut gagner du temps, et si elle parvient dans l'intervalle à se débarrasser de l'occupation russe, par la conclusion d'un traité définitif, sans l'aide des puissances occidentales, « elle jettera le masque et ne s'occupera plus de la question de la rectification de ses frontières méridionales ».

Signalons en passant le bruit d'après lequel le ministre de la guerre du bey de Tunis aurait été invité par le Sultan à se rendre à Constantinople. On paraît s'occuper beaucoup de la Tunisie à Stamboul depuis que l'ex-ministre tunisien Haïr-Eddin est devenu grand-vizir, mais il est permis de douter qu'un sozerain qui a tant besoin de la protection d'autrui soit bien en état d'exercer sur ses vassaux un protectorat effectif.

INFORMATIONS

Mercredi dernier a eu lieu à Vincennes l'adjudication de la fourniture de 159 drapeaux et 119 étendards pour l'armée active et de 145 drapeaux pour les régiments d'infanterie territoriaux.

Les nouveaux drapeaux porteront à la place de l'aigle une pique dorée traversant une couronne de lauriers. Les lettres R. F. se détacheront sur une face du socle rectangulaire par lequel se terminera la hampe. Sur l'autre face, le numéro du régiment sera conlé dans le bronze.

Sur l'étamine, on lira l'inscription suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HONNEUR ET PATRIE

Aux quatre angles seront de larges couronnes en or, au centre desquelles sera répété le numéro. De l'autre côté, le numéro du régiment et les noms de batailles; aux quatre angles de couronnes semblables.

L'étoffe des parties flottantes sera de soie de première qualité; le drapeau sera formé d'un carré de 0^m.90 de côté, non compris les franges, les coutures et le gousset; les lettres pour inscriptions diverses seront faites en or fin. Les bords du drapeau seront garnis de franges à torsades également en or fin. La cravate sera formée, comme le drapeau, de trois parties égales doubles; sa longueur sera de 0^m.90 et sa largeur de 0^m.24; elle portera aux deux extrémités une broderie en or fin, formant couronne et composée d'une guirlande de chêne et de laurier, avec le numéro du régiment au centre et une frange à grosses et petites torsades, surmontée d'une lézarde formant tête.

La lance et sa douille seront en bronze fondu, doré au mercure, et leurs poids réunis ne devront pas peser plus de 2 kil. 330. La douille sera munie d'un bracelet également doré, destiné à recevoir la cravate. La hampe, qui aura deux mètres de longueur, sera en bois de frêne, d'un seul morceau.

Les étendards auront 64 centimètres de côté; la cravate aura 90 centimètres de longueur; la lance aura les mêmes dimensions que celles du drapeau, sauf pour le caisson; la lance et la douille ne devront pas peser ensemble plus de 1 kil. 590 gr. La longueur de la hampe sera de 1 mètre 80.

La fourniture devra être faite dans un délai de six mois, en quatre livraisons.

Les difficultés dont le rejet du traité de commerce franco-italien menaçait nos rapports commerciaux avec la Péninsule sont heureusement aplanies par l'adoption d'un *modus vivendi* sur la base de la clause de la nation la plus favorisée. Cet arrangement, dont l'adoption par les Parlements des deux nations ne paraît pas douteuse, fera loi pendant la durée de l'année présente et préparera les voies à la conclusion du traité définitif.

On lit dans l'Ordre :

Le groupe sénatorial de l'appel au peuple a nommé président honoraire, M. Béhic; président, M. Ferdinand Barrot, secrétaire, M. Vast Vimeux.

Nous rappellerons que M. Béhic n'est plus sénateur; il a été battu aux élections du 5 janvier dans la Gironde.

Un autre journal, la *Défense*, annonce le déstement de M. de Colombet, des fonctions de secrétaire du Sénat pour la droite.

M. de Colombet aurait eu grand-peine à se désister, attendu qu'il n'est plus sénateur, et que, le 5 janvier dernier, les électeurs de la Lozère l'ont remplacé par un républicain.

Le trésor du palais de l'Industrie.

Le palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées, renferme en ce moment un trésor de 72,000 lots environ, dont chacun, depuis la parure de diamants jusqu'à la petite corbeille contenant une collection de menus objets d'une valeur totale d'environ 15 fr., est l'objet des convoitises de plusieurs millions de porteurs de billets de la Loterie nationale.

Le chiffre que nous venons de donner indique que le nombre des lots sera plus considérable qu'on ne l'avait dit au début de l'organisation de l'Exposition.

Ajoutons que ce nombre s'augmente encore chaque jour, car hier encore, et bien que le dernier délai fixé pour la réception des marchandises acquises soit expiré, plusieurs voitures chargées d'objets ont apporté au palais de quoi augmenter de plusieurs centaines le nombre des lots déjà exposés et classés.

Où cela s'arrêtera-t-il ? Nous pourrions répondre qu'on ne saurait le prévoir, si le temps qui nous sépare du jour de l'ouverture n'était limité; car tout contribue à donner à cette Loterie, comme valeur et nombre de lots, des proportions colossales. Nous croyons cependant que, selon les prévisions du moment, les lots se-

ront répartis comme suit :

2,000 gros lots environ, et ensuite 6,500 lots secondaires pour chacune des douze séries; soit un total d'environ 70,000 lots.

Après avoir fait un triage des gros lots, composé d'œuvres d'art et d'objets d'une valeur supérieure à 2,000 fr., on a réparti les autres objets entre les vingt-quatre salles à raison de deux salles par série de billets.

Hier, on a commencé l'inventaire général de l'immense quantité d'objets que renfermaient ces salles, opération minutieuse qui consiste à faire l'appel un à un, de tous les objets exposés et d'en constater la présence au moyen d'un pointage que l'on fait sur les feuilles d'enregistrement et de classement des objets acquis ou donnés pour servir de lots.

Les feuilles de contrôle indiquent : 1° la nature de l'objet; 2° le numéro matricule de cet objet; 3° le groupe auquel il appartenait à l'Exposition; 4° sa valeur estimative s'il a été donné, son prix d'achat si l'objet a été acquis. Deux autres colonnes restent en blanc; l'une pour y inscrire le numéro gagnant au moment du tirage, et l'autre qui servira à enregistrer la livraison du lot au gagnant.

La réception des objets devant servir de lots, leur classement et jusqu'à leur livraison, le tirage une fois effectué, sont entourés, comme on voit, de toutes les garanties désirables pour éviter toute erreur.

L'installation de l'exposition des lots sera telle que nous l'avons déjà décrite.

Le grand salon du milieu, où se faisait la livraison des marchandises acquises, est aujourd'hui le salon d'honneur où seront exposés les lots les plus précieux. Les vitrines sont déjà placées et en partie garnies d'articles de bijouterie et d'orfèvrerie. Il y aura dans cette salle pour plus de 1,500,000 fr. de lots.

Ajoutons que, quant à l'installation, on a complètement abandonné le projet de chauffer les salles d'exposition.

Reste la grave question du catalogue et du mode de publicité qui sera donné aux numéros gagnants, sujets tout d'actualité et qui préoccupent à juste titre le public.

Le tirage de la Loterie nationale est fixé au 26 janvier.

Loterie nationale.

Les journaux de Paris contiennent la campagne entreprise contre les étranges mesures arrêtées par M. Girerd, sous-secrétaire d'Etat au ministère du commerce, au sujet du Catalogue de la Loterie et de la publication des listes des numéros gagnants.

La *France* résume les faits ainsi : « Le 8 novembre, on annonce que c'est par les soins de l'administration que sera imprimé, publié et vendu le Catalogue de la Loterie nationale avant le tirage.

» Tout le monde comprend, en conséquence, que l'administration prend le travail à sa charge. De là peu de concurrents. »

A ceux qui néanmoins se présentent, on explique que l'impression du Catalogue est destinée à mettre dans le domaine public toutes les indications relatives aux lots, avant le tirage, opération commerciale dont les bénéfices doivent être limités. Ces concurrents sont écartés. A M. Dalloz, au contraire, on dit qu'on gardera pour lui seul tous les renseignements en question, et qu'il aura le droit de ne les communiquer au public qu'après le tirage, de manière à forcer les quelques millions de porteurs de billets de s'adresser à lui, s'ils veulent connaître leur sort. Autrement dit : On induit le public en erreur en lui faisant croire que l'Imprimerie Nationale se charge de l'impression du Catalogue. On évite toute adjudication pour ne pas attirer de concurrents. On trompe les concurrents qui se présentent en leur disant qu'il s'agit d'une opération dont le but est de divulguer la nomenclature et la valeur des lots. On rejette leurs propositions fondées sur cette fausse donnée. Et quand, enfin, M. Girerd ne se trouve plus qu'en face de M. Dalloz, ce n'est plus de publier ces renseignements avant le tirage qu'il s'agit, c'est de ne les publier qu'après.

L'éditeur du *Bulletin des Communes* a transformé subitement toutes idées républicaines du sous-secrétaire d'Etat, qui, du coup, change sa devise :

LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ, et adopte

cette autre :
CONCESSION, PRIVILÈGE, EXCLUSIVITÉ.
 Pourquoi ? Le gouvernement y perd en prestige, le Trésor en recettes, et le public en contrôle.
 Qui donc y gagne ?

CHRONIQUE LOCALE

Nous recevons de M. Pagès Duport la lettre suivante :

Paris, le 17 janvier 1879.

Mon cher Monsieur Layton,

Le *Courrier du Lot* refuse péremptoirement d'insérer les noms des personnes qui lui ont rapporté de prétendues conversations que j'aurais tenues.

Il m'a attaqué publiquement, et il s'était engagé publiquement, le 21 décembre dernier, à divulguer ces noms dans les termes suivants : « Si nos anecdotes étaient démenties, NOUS PUBLIERIONS les noms très-propres des témoins. »

Non-seulement, le *Courrier du Lot* n'a publié aucun nom après mes démentis réitérés; mais, poursuivant contre moi le cours non interrompu de ses inventions, il ose me proposer de soumettre ces noms à un jury d'honneur.

Un jury d'honneur !... Quel est donc l'homme honorable qui consentirait à s'aboucher avec des espions qui, d'après les expressions même du *Courrier du Lot*, vinrent frapper à ma porte hospitalière, et se glissèrent ainsi dans ma maison, à Albas, pour y prendre des notes textuelles et les transmettre à ce Journal ?

C'est vraiment dérisoire !

Faudra-t-il aussi soumettre à un jury d'honneur la dépêche que le *Courrier du Lot* m'a attribuée dans son numéro du 28 décembre, et qui est tout entière fabriquée audacieusement ? La vraie dépêche que j'ai reproduite, est, mot pour mot, l'opposé de la dépêche fabriquée. Mais le *Courrier du Lot* n'a rien changé à son affirmation, qui constitue un faux matériel après de faux rapports.

Tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent, apprécient comme ils le méritent (j'en ai la certitude), les procédés de polémique auxquels je suis en butte, pour avoir commis le crime de supprimer au *Courrier du Lot* la subvention que je lui donnais, avant qu'il eût substitué, le 4 octobre 1873, à son sous-titre de *Journal des intérêts démocratiques*, le sous-titre de *Journal de l'Appel au peuple*.

Agréez, etc.

A. PAGÈS DUPORT.

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que M. Riboulat, capitaine de gendarmerie dans la 28^e légion vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Dans la 28^e légion de gendarmerie, la médaille militaire a été conférée à Ouder, maréchal-des-logis, Lagarrigue, Lactire et Foulquier, gendarmes.

Dimanche dernier la *Société des Sauveteurs du Lot* s'est réunie pour procéder au renouvellement de sa commission administrative. La plupart des anciens membres ont été réélus. Nous remarquons toutefois que M. Ayma a été éliminé de la vice-présidence, et remplacé par M. Augustin Cangardel.

Après la messe, le banquet annuel a eu lieu.

M. le président Bex, a remis à M. Baudel, pêcheur à la cale du Port-Bullier, la médaille de sauvetage qui lui a été décernée par le ministre à la suite d'actes signalés de courage.

Nous recevons de Gourdon la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Mardi soir nous célébrions ici la rentrée du Parlement reconstitué sur des bases largement et solidement républicaines. Toute la ville était splendidement illuminée et pavoisée, et notre fanfare s'associait à cette manifestation en faisant entendre quelques beaux morceaux de son répertoire, notamment la *Marseillaise*, qui a été

ensuite chantée par un immense chœur de la foule des assistants.

Tout s'est passé avec le plus grand ordre et respirait la joie la plus vive. Nous ne résistons pas au désir de vous donner les termes dans lesquels, par une proclamation affichée dès le matin dans la ville, M. le docteur Calmeilles, notre excellent maire, a pris l'initiative de cette réjouissance publique.

Ces belles paroles, ainsi que vous allez en juger, affirment une fois de plus, les sentiments généreux et franchement républicains du premier fonctionnaire de notre cité :

MAIRIE DE GOURDON.

Chers concitoyens,

Le triomphe de la République dans les élections sénatoriales, vient d'établir l'harmonie entre les deux Chambres.

Demain, après tant de manifestations éclatantes de la volonté nationale, vont commencer les travaux de nos deux Assemblées.

La France et l'Europe entière ont les yeux fixés sur notre Parlement.

Confiants dans la sagesse de nos élus, nous saluons avec joie l'heureux événement de la session solennelle qui va s'ouvrir, car il sera, nous en avons la ferme espoir, une ère d'apaisement, de paix, de progrès, de liberté et de grandeur pour notre chère patrie.

En conséquence, pour donner à la date du 14 janvier une consécration mémorable, le Maire de la ville de Gourdon, après avoir pris l'avis du Conseil municipal,

ARRÊTE :

1^o Tous les édifices communaux seront illuminés, dans la soirée de demain 14 du courant.

2^o Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer le même jour.

Le Maire de Gourdon,
 D^r CALMEILLES.

Quoique le bureau central annonce l'interruption des correspondances avec l'observatoire du Pic du midi, on nous communique à l'instant un télégramme, daté du 11 janvier, 1 heure du soir, et signé général Nansouty. Il est conçu :

Observatoire du Pic du Midi,
 11 janvier, 1 heure.

« Albert Tissandier est arrivé hier en bonne santé. Il a diné de bon appétit. Un sommeil réparateur lui a permis de se livrer dès aujourd'hui au travail. Nous préparons des matériaux pour la *Nature*. Il partira demain. »

(Journal de Toulouse)

Théâtre de Cahors

Spectacle de Dimanche 12 janvier 1879.

Lucrèce Borgia.

Drame en 5 actes de Victor Hugo.

On terminera par

Kosiki

Opéra comique en 3 actes, musique Ch. Lecocq.
 Rideau à 7 h. 3/4.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 4 au 11 janvier.

Naissances.

Barthes, Anna, rue Pellery.
 Iches, Anne, à Labarre.
 Vergnes, Jeanne, rue du Château.
 Bailly, Louis, rue St-Etienne.
 Bras, Jean, à Artix.

Mariages.

Brunet Henri, et Pradal Marguerite.

Décès

Delrieu, Antoine, 88 ans, rue foudue haute.
 Gaillard, Joseph, 75 ans, à Cabessut.
 Sers, Jean, 60 ans, rue Rempart.
 Sers, Jean, 76 ans, à Labarre.
 Lafage, Marc, 84 ans, (hospice).
 Baldy, Antoine, 28 ans, rue St-Barthélémy.

Pour la chronique locale, A. Layton

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Paris, 17 janvier.

Le général Miribel est mis en disponibilité. Il est remplacé, comme chef d'état-major général, au ministère de la guerre, par le général Saussier, ancien député, qui appartient à l'armée de l'infanterie.

Le bruit court que l'ingarde de Luffemberg, procureur général à Paris, a donné, jeudi matin sa démission.

Le Sénat a constitué, mercredi, ses bu-

reaux. Ont été élus présidents : MM. Crémieux Carnot, Jules Favre, Corbon, Laboulaye, général Guillemaut, Corne, de Kerdrel, Fourcaud.

Les secrétaires sont : MM. Luro, Faye, Demole, Cuvinot, Lebastard, Guyot-Lavaline, Griffe, de Veauce et Laborde.

Par suite des bruits alarmants qui courent sur la peste par laquelle la Russie est actuellement ravagée, l'administration anglaise a pris les mesures dans tous ses ports pour prévenir l'importation du fléau par la voie de mer. Il faut espérer que notre gouvernement ne va pas se montrer moins vigilant.

Paris 17 janvier soir.

On lit dans la partie non officielle du *Journal officiel* :

Par décret en date du 15 janvier 1879, le président de la République a fait remise de leur peine à 2,245 individus condamnés pour des faits se rattachant à l'insurrection de 1871.

On lit dans le *Temps* d'hier soir :

A l'heure où nous mettons sous presse, les quatre groupes de gauche de la Chambre sont réunis dans leurs bureaux respectifs.

A la gauche et au centre gauche en particulier, qui forment le noyau le plus compacte de la majorité républicaine, quelle que soit la défaveur avec laquelle on ait accueilli le programme ministériel, le sentiment dominant à l'heure présente est qu'il convient d'attendre la séance de lundi avant de prendre une résolution définitive.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 18 janvier, 3 h. soir.

La majorité des journaux républicains combat vivement le ministère. Le mécontentement porte généralement sur le maintien de nombreux fonctionnaires hostiles à la République dans les parquets et les commandements militaires. Toutes autres questions sont laissées de côté.

Dans les réunions parlementaires d'hier, cent députés de l'extrême gauche ont décidé de voter contre le cabinet. La gauche modérée paraît divisée; le centre gauche appuie entièrement le programme ministériel.

Tous les bruits relatifs au Maréchal-Président sont absolument faux.

Bourse de Paris

Cours du 18 Janvier.

Rente 3 p. %..... 76.75
 — 3 p. % amortissable. 79.35
 — 4 1/2 p. %..... 107.40
 — 5 p. %..... 113.90

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLÔTURE du 17 janv.	CLÔTURE précédent
Banque de France.....	3.060 »	3.050 »
Crédit foncier.....	775 »	782 »
Orléans-Actions.....	1.182 50	1.182 50
Orléans-Obligations.....	363 50	364 »
Suez.....	718 75	712 50
Italien 5 %.....	74 »	74 10

LE TOUR DU MONDE *Nouveau journal des Voyages.* — Sommaire de la 94^e livraison. (11 janvier. 1879). — D Orenbourg à Samarkand. — Le Ferghanah, Kouldja et la Sibirie occidentale. — Impressions de voyage d'une Parisienne, par madame de Ujfalvy-Bourdon. — Texte et dessins inédits. — Douze dessins de Taylor, Riou, H. Clerget, Barclay et Théron, avec un plan de Samarkand.
 Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 319^e livraison (11 janvier 1878). — TEXTE : Le Neveu de l'Oncle Placide, troisième partie, par J. Girardin. — Le Théâtre de l'histoire : Marathon, par Léon Dives. — Le chien du capitaine, par Louis Enault. — Le Gros Lot par Albert Lévy. — Le Tambour, par P. Vincent.

DESSINS : A. Marie, Lancelot, Riou, Gilbert.
 Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants
 rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès

100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalscière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Le *Biscuits de Revalscière* enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même devers le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La *Revalscière chocolatée*, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Cahors. Vinet, pharmacien,

et partout chez les bons pharmaciens et épiciers.—Du BARRY et C^e, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Société Française Financière.

Un à compte de 30 francs par action à valoir sur le dividende de l'exercice en cours, sera payé, en échange du coupon n° 5, le 1^{er} février, aux caisses de la Société, 18, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, sous déduction de l'impôt, soit :

Par action nominative..... 29 10
 Par action au porteur..... 28 425

Le Conseil de Santé à St-Petersbourg a autorisé l'importation en Russie des *Capsules de Goudron de Guyot* si efficaces dans les cas de Rhumes, catarrhes, bronchites, phthisie. Deux ou trois capsules à chaque repas amènent une amélioration rapide. Le traitement revient au prix insignifiant de dix à quinze centimes par jour.

Pour éviter les trop nombreuses imitations, exiger sur chaque flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. 13

PAPIER LARDY

Jéplace le mal en attirant le sang vers la peau. — Souverain dans les rhumes aigus ou chroniques, bronchites, catarrhes, asthme, irritations de la poitrine ou de la gorge, ainsi que dans les douleurs, sciaticque, lumbago, etc. 1 fr. 50 la boîte.

BUFFANT

M^D TAPISSIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, A CAHORS

M

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de transférer mon Magasin rue de la Préfecture, ancienne maison Calvet.

Comme par le passé, ma Clientèle trouvera chez moi un grand assortiment de Papiers peints, Drapeaux avec frange et hampe dorées, inscriptions demandées.

Toilettes anglaises, Tables de salon, Tables à ouvrage.

Sommiers élastiques très bien conditionnés, avec ressorts de première qualité, acérés.

Franges coton en tout genre, Passenterie laine et soie, Embrasses de toute façon.

Ciels de lit, Bâtons noyers, acajou, et tout autre bois; Paters, Toiles cirées.

Fauteuils, Chaises, Canapés en tout genre.

Prie-Dieu, Chauffeuses, etc. etc.

Garnitures de lit et de croisées dans tous les styles.

Papiers peints depuis 0 fr. 35 c. le rouleau; Papier satiné à 0 fr. 95 c. Papier doré 1 fr. 50.

Bordure depuis 1 fr. les 32 mètres jusqu'à 4 fr.; dorée, 5 fr. les 32 mètres jusqu'à 10 francs.

Le tout à des Prix modérés.

En attendant le plaisir de vous voir et mettre tous mes soins aux Commandes que vous voudrez bien me confier, je suis, M.

Votre dévoué serviteur.
BUFFANT.

Le Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

Quate anti-rhumatismale du D^r Patisson.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez Saint-Sevez, pharmacien à Cahors, place nationale et rue de la Liberté, et dans toutes autres pharmacies. Expédition franco par la poste.

CAFÉ DES GOURMETS

TOUTES
LES BOITES
DOIVENT ÊTRE
SCÉLÉES PAR UNE BANDE
PORTANT LE NOM :

TREBUCIEN & FILS

Se défier des Fraudes
DANS
LES BOITES OUVERTES
POUR DÉTAILLER



DENTIFRICES du D^r DELABARRE

Eau Orientale — Poudre Orientale — Pâte Orientale

Tonifient les gencives, préviennent la formation du tartre et laissent dans la bouche une sensation de fraîcheur très agréable.

MIXTURE ORIENTALE

Recommandée contre le déchaussement des dents et le ramollissement des gencives.

Dépôt: France et Étranger, dans les pharmacies et chez les parfumeurs.

Envoi sur demande adressée à Du Fumouze successeur 78, faubourg St-Denis, à Paris.

Offre d'Agence

Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants.

GAZETTE DE PARIS
Le plus grand des Journaux financiers
SEPTIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches.
PAR AN
4
FRANCS
Semaine politique et financière — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères: Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par correspondance — Échéance des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.
Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots
PARAISANT TOUTS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
ABONNEMENTS D'ESSAI
2^{FR.} Première Année
AVEC LA PRIME GRATUITE
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
59, Rue Taitbout — Paris.
Depuis le 1^{er} juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Taitbout, 59, où elle a réuni tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

PULSOMÈTRE HALL

Breveté s. g. d. g.

Médailles d'or à l'Exposition universelle de Paris 1878.

Appareil pour élever tous les liquides, sans organe mécanique d'aucune espèce, par l'action directe de la vapeur sur l'eau, 15 modèles différents, pouvant élever depuis 40 litres jusqu'à 10,000 litres par minute. Poids des appareils: depuis 14 kil. jusqu'à 2,500 kil., suivant leur grosseur. Espace occupé par le plus petit modèle: 0 m. 250 x 0 m. 220 x 0 m. 150. Espace occupé par le plus grand modèle: 2 m. 425 x 1 m. 500 x 1 m. 410. Applicable à toutes les industries ayant à élever des liquides de toute espèce, froids ou chauds, même contenant des matières solides en suspension, et spécialement aux:

Chemins de fer, bateaux à vapeur, mines, bains, ménages, pompes à incendie, fosses d'aisances, brasseries, distilleries, sucreries, produits chimiques, fabriques de papier, tanneries, travaux hydrauliques, travaux de fondation, épaissements, irrigations, cales sèches, construction de canaux et d'égouts, puits, goudron de gaz, lessives de soude, huiles stéarines fondues, etc., etc.

Seul concessionnaire de l'exploitation en France: Société de Construction des Balgnoilles (précédemment Ernest Gouin et Cie, 174, 176, 178, avenue de Cligny, à Paris).
Nota. — Les concessionnaires du brevet du pulsomètre ont acheté, avec garantie, le monopole exclusif de son exploitation en France; toute contrefaçon sera poursuivie ainsi que tout emploi de Pulsomètre contrefait.

12^e année
LE MONITEUR
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
en grand format de 16 pages
RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO:
Bulletin politique. — Bulletin financier.
Revue de toutes les
fr. valeurs de la Bourse, 4
Recettes de ch. de fer. PAR
PAR Correspondance étrangère. 4
AN de fonds, etc. Cours AN
des valeurs en banque et en bourse. Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérifications des us sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.
PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
1 fort vol. de 430 pages in-8°
Ouvrage le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour, contenant l'histoire de toutes les valeurs.
Paris — 7, rue Lafayette — Paris
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

CAMPAGNE DE 1879
DREYFUS FRÈRES & C^{ie}
DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSSMANN,
Concessionnaires du
GUANO DU PÉROU
ET DU
GUANO DISSOUS DU PÉROU
DÉPÔTS EN FRANCE
Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C^{ie}.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C^{ie}.
Havre, chez M. E. FICQUEL.
Landerneau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN fils
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C^{ie}.
Melun, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN.

Pharmacie Centrale de Cahors ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL

Successeur de M. Vinel, et voulant continuer les traditions de l'ancien et regretté Maître de la **Pharmacie Centrale**, j'ai l'honneur de prévenir le Public que je ferai tous mes efforts pour conserver et augmenter la confiance de la clientèle de la Mai on.

Ancien élève de M. FILHOL, professeur de chimie et Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, je viens me recommander à mes clients par la conscience que j'ai de ma profession, l'attention que je porterai dans mes préparations pharmaceutiques et le prix modéré de mes produits.

On trouvera à la **Pharmacie Centrale**, le dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères. L'Elixir vermifuge, le Sirop et Pastilles des Chantres de F. VINEL, les Thés et Chocolats variés. — Les Bandages, Bas à varices sur mesure, Ceintures ventrières, Irrigateurs, Clyso-pompes, Biberons, articles d'alimentation. Bouts de sein, etc., etc. Les produits chimiques pour la pho-

tographie et l'industrie.

Outre ces articles, on trouvera encore à la Pharmacie Vinel, divers produits composés par le successeur, qu'il livrera au public avec la garantie de son nom. Tels sont: le Sirop pectoral contre les rhumes récents et anciens, l'Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi-même instantanément 1 litre de vin de quinquina; la Liqueur concentrée de goudron préparée par un procédé mécanique tout nouveau, employée avec succès, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires; l'injection végétale, guérison assurée des maladies secrètes après 8 ou 10 jours de soins; diverses Eaux de toilette possédant des propriétés hygiéniques incontestables; un Composé chimique contre les tâches de rousseur et les boutons de la figure; l'eau chimique contre la chute des cheveux; le liniment à la glycérine contre les gerçures et les fissures de la peau; Eau de quinine, Eau de Cologne supérieure, Eau de Botos, Vinaigre de toilette, etc., etc.

HUILE-SAVON	Les célébrités médicales recommandent l'emploi	LAIT de LYS
EXTRAIT	DU	DD LAKHEMYR
VINAIGRE	SAVON ROYAL DE THRIDACE	VÉRITABLE
et	DE	CRÈME POMPADOUR
EAU DE TOILETTE	VIOLET	POUDRE
AU CHAMPAKA.	PARFUMEUR	DE RIZ POMPADOUR
(Royal Parfum)	225, Rue Saint-Denis, 225,	SANS
	PARIS.	AUCUN MÉLANGE
		DE BLAN DE FARD

EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCAIQUE
EAUX-BONNES
B.-Pyrénées. — Saison 15 mai-15 Octobre.
Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.
Préviendrait la Phthisie pulmonaire.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

ÉVITER LES
CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
BIEN LE VÉRITABLE
NOM

SIROP DE RAIFORT IODÉ
de GRIMAULT & C^{ie}
DEPUIS VINGT ANNÉES CE MÉDICAMENT DONNE LES RÉSULTATS
LES PLUS REMARQUABLES DANS LES MALADIES DES ENFANTS POUR REMPLACER
L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET LE SIROP ANTISCORBUTIQUE
Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable médicament contre les crâtes de lait et un excellent dépuratif.
Dépôt dans les principales pharmacies.

FONDS DE COMMERCE
A CÉDER DE SUITE.
Lingerie, Bonneterie, Ganterie, Mercerie, fine Parfumerie.
Liquidation pour cause de cessation de commerce.
Grande réduction sur les prix.
S'adresser AUX TROIS SŒURS
M^{lles} SOULIÉ, galerie de Fontenille, à Cahors.

EAU MINÉRALE NATURELLE
VICHY
Sources de l'État. Applications en médecine:
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
Administration de la C^{ie} concessionnaire:
PARIS, 22, Boulevard Montmartre
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, pharmaciens et droguistes.

ANTI-ASTHMATIQUES DE BARRAL
Le Papier et les Cigares Anti-asthmiques de B^{arral} BARRAL
Sont recommandés par les médecins pour combattre l'Asthme ainsi que l'Oppression qui accompagne la plupart des affections des voies respiratoires.
La boîte de Papier, 5 fr.; 1/2 boîte, 3 fr. — La boîte de Cigares, 3 fr.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.
Envoi franco contre mandat ou timbres-poste adressés à Barral, 80, faubourg St-Denis, à Paris.